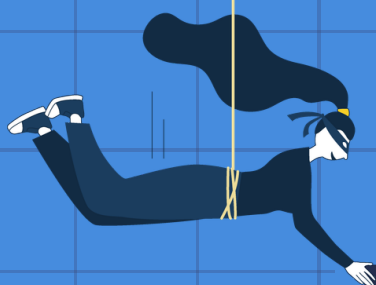


20 FICHES DE RÉVISIONS



ÉDITIONS
pamplemousse

DROIT INSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPÉENNE

Fiches complètes, synthétiques, à jour
et optimisées pour la mémorisation

2027



EXTRAIT GRATUIT - NE PAS DIFFUSER

PDF TRACÉ ET SÉCURISÉ

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE TRANSMETTRE CE FICHIER À UN TIERS.

TOUTE REPRODUCTION OU DIFFUSION PARTIELLE OU TOTALE EST FORMELLEMENT INTERDITE ET FERA L'OBJET DE POURSUITES PÉNALES (3 ANS D'EMPRISONNEMENT + 300 000€ D'AMENDE, ART. L335-2 DU CPI - ALINÉA 1ER DE L'ARTICLE L. 122-4 DU CPI).

L'IMPRESSION EST RÉSERVÉE À UN USAGE UNIQUE ET STRICTEMENT PERSONNEL.



Avec la profonde volonté de fabriquer une nouvelle génération d'outils d'apprentissage qu'on aurait tous rêvé avoir, ces fiches de révisions optimisées sont issues d'un processus de fabrication bien réfléchi faisant intervenir toute une chaîne de compétences :

- 1 enseignant, sélectionné pour la qualité de ses compétences, pour un fond juridique et pédagogique de haute qualité ;
- 1 spécialiste de la mémorisation pour décupler la puissance de rétention des notions ;
- 1 graphiste.

Avant d'être mises à disposition des étudiants, ces fiches sont ensuite relues par au moins 3 personnes dont au moins un étudiant beta-testeur afin de réaliser un "testing" et apporter d'éventuels ajustements. Nous voulons être sûrs que ces fiches soient les meilleures.

Si malgré cela, vous repérez une éventuelle coquille/une faute ? Ou si vous avez un commentaire, écrivez-nous à magazinepamplemousse@gmail.com et soyez récompensé(e) !

DROIT INSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPÉENNE

20 FICHES



Le droit institutionnel de l'UE selon Pamplémousse :



Le droit institutionnel de l'Union européenne est l'ensemble des règles applicables aux institutions et organes de l'Union européenne. Il comprend également les règles régissant le processus décisionnel de l'Union européenne dans sa dimension législative, exécutive et budgétaire.



Le droit institutionnel de l'UE dans la société :

Chers pépins spectateurs, la question que vous attendez tous !

- **Ready ?** « *Je suis un droit qui exerce une influence considérable sur des centaines de millions de justiciables et je demeure profondément méconnu par les citoyens qui sont pourtant amenés à voter tous les cinq ans en application de mes textes fondateurs. Souvent perçu comme complexe et technique, je fais l'objet de critiques régulières, notamment en raison de mon caractère trop obscur. Je suis même considéré, à tort ou à raison, comme étant trop éloigné des Français alors que l'application de mes textes peut conduire à un changement substantiel de leur vie quotidienne... Je suis... Je suiiiiisss OUI BRAVO ! Le droit institutionnel de l'Union européenne !* ».

LE DROIT INSTITUTIONNEL DE L'UE EN QUELQUES MOTS-CLÉS :



TUE et TFUE (pas de panique, tu vas rapidement découvrir à quoi correspondent ces acronymes...), droit originaire et droit dérivé, primauté et effet direct, traité constitutif et traité modificatif, institutions et organes.



Le droit institutionnel de l'UE selon nos lecteurs :

« Au début, j'ai eu un peu de mal à suivre cette matière, car au-delà des institutions, il fallait aussi maîtriser quelques principes du droit de l'Union européenne. Néanmoins, j'ai eu la chance d'avoir une super chargée de TD, grâce à laquelle j'ai validé avec 14 au partiel ! Je pense que cette matière est importante pour nous en tant qu'étudiant, car nous sommes des citoyens de l'Union européenne. Si je devais donner un conseil pour réussir dans cette matière : soyez concentrés quand vous révisiez, on peut vite s'emmêler les pinceaux, »

Maimouna, L2 Droit.

3

Conseils de la Team Pamplemousse pour réussir cette matière :

- 1 **Adopter une approche historique** : tout d'abord, on te conseille d'**adopter**, du moins au démarrage, **une approche historique des institutions de l'Union européenne**. Cela permet de bien comprendre les raisons et les conséquences de l'émergence de ce système institutionnel si complexe. *N'oublie pas, avant d'apprendre, il faut toujours comprendre !*
- 2 **Ne pas comparer le système institutionnel de l'UE au système institutionnel français** : ensuite, il est important de **comprendre que le système institutionnel de l'Union n'est pas un simple décalque du système institutionnel français**. Par exemple, le principe de séparation des pouvoirs et son application dans le système français ne sont pas totalement pertinents en droit de l'Union européenne.
- 3 **Étudier les principes basiques de l'Union européenne** : enfin, le droit institutionnel de l'Union européenne ne peut pas être compris, et donc ne peut être assimilé, sans **étudier en parallèle les principes de base du droit de l'Union européenne**. Une lecture croisée de ces deux matières peut être décisive pour en saisir toutes les nuances et toutes les implications.



Tu peux maintenant commencer à réviser 💪
Nous croyons en toi et en ta réussite ! Nous attendons tes retours avec
impatience et bon travail à toi jeune Pamplemousse ❤️

SOMMAIRE



INTRODUCTION : LA CONSTRUCTION DE L'UNION EUROPÉENNE

FICHE N° 1 – LA CECA	7
La construction de l'Union européenne	
La création de la CECA	
FICHE N° 2 – LA CEE	11
Les traités de Rome	
L'Acte unique européen	
FICHE N° 3 – L'UNION EUROPÉENNE	16
Le traité de Maastricht	
Le traité d'Amsterdam et le traité de Nice	
Le traité de Lisbonne	



I. LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

1. Les institutions décisionnelles

FICHE N° 4 – LE CONSEIL EUROPÉEN	23
Présentation du Conseil européen	
Président du Conseil européen	
Fonctions du Conseil européen	
FICHE N° 5 – LA COMMISSION EUROPÉENNE	26
Composition	
Fonctionnement	
Rôle	
FICHE N° 6 – LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (LE CONSEIL)	29
Composition	
Fonctionnement	
Rôle	
FICHE N° 7 - LE PARLEMENT EUROPÉEN	32
Composition	
Fonctionnement	
Rôle	

2. Les institutions de contrôle

FICHE N° 8 – LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE **36** **(contrôle juridictionnel)**

Le Tribunal

La Cour de justice

FICHE N° 9 – LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE **38**

Présentation

Composition

Fonction

FICHE N° 10 – LA COUR DES COMPTES (contrôle financier) **41**

Présentation

Composition

Fonctionnement

Fonctions

3. Les principes applicables aux rapports institutionnels

FICHE N° 11 – LES PRINCIPES APPLICABLES AUX RAPPORTS INSTITUTIONNELS **44**

Le principe de l'équilibre institutionnel

Le principe de coopération loyale



II. LES PRINCIPAUX ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE

FICHE N° 12 – LES ORGANES D'ASSISTANCE **48**

Le Comité économique et social européen

Le Comité européen des régions

FICHE N° 13 – LES ORGANES DE CONTRÔLE **52**

Le Médiateur européen

Le Contrôleur européen de la protection des données

FICHE N° 14 – LES AUTRES ORGANES **55**

Le Comité européen de la protection des données

Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

Banque européenne d'investissement (BAE)



III. LE PROCESSUS DÉCISIONNEL DE L'UNION EUROPÉENNE

FICHE N° 15 – LE PROCESSUS LÉGISLATIF **60**

Présentation du processus législatif

Les deux types de procédures législatives

FICHE N° 16 – LE PROCESSUS EXÉCUTIF

63

Présentation du processus exécutif

Les étapes du processus législatif

FICHE N° 17 – LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE

66

Présentation du processus budgétaire

Les étapes du processus budgétaire



IV. LES PIÈGES À ÉVITER EN DROIT INSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPÉENNE

FICHE N° 18 – LES PIÈGES À ÉVITER (1)

71

Piège n° 1 : La distinction entre le Conseil de l'Europe, le Conseil de l'Union européenne et le Conseil européen

Piège n° 2 : La distinction entre la Cour de justice de l'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'Homme

FICHE N° 19 – LES PIÈGES À ÉVITER (2)

73

Piège n° 3 : La distinction entre la Communauté économique européenne et la Communauté européenne

Piège n° 4 : La distinction entre la Communauté européenne et l'Union européenne

FICHE N° 20 – LES PIÈGES À ÉVITER (3)

76

Piège n° 5 : La distinction entre les institutions en fonction de leur localisation : Bruxelles ? Luxembourg ? Strasbourg ? Francfort ?

Piège n° 6 : La distinction entre l'Union européenne, la Zone euro, l'Espace Schengen et l'Espace économique européen



NOTRE PETIT MESSAGE DE SOUTIEN AVANT D'ENTAMER TES RÉVISIONS ! ☀️



Cher Pépin,

Si tu lis ces quelques lignes, c'est que tu as décidé de prendre ton destin entre tes mains. **Félicitations, je suis fier de toi !**

Car si l'on en croit les études scientifiques (dont Pamplémousse raffole), tu te trouves sur la bonne voie. Ces dernières ont en effet montré que la capacité à prendre, de façon consciente, responsable et volontaire, des mesures significatives pour prendre son destin entre ses mains, était un déterminant de la réussite scolaire.

Utilise ces Fiches de révisions optimisées avec soin. Fabriquées de manière la plus sérieuse du monde, elles ont pour objectif de te transmettre l'essentiel de la matière et te simplifier les révisions et ton apprentissage. Utilise-les en support de ton cours et des manuels qui, eux, te permettront d'approfondir.

Pour augmenter tes chances de réussite aux examens et devenir un bon praticien du droit, il est essentiel de rappeler que le droit évolue sans cesse. Il est donc important de miser sur ta progression en réflexion, en raisonnement, en compréhension des rouages juridiques. Croise ton travail avec des manuels, approfondis avec la doctrine, la jurisprudence.

Enfin, souviens-toi que les études ne sont pas un long fleuve tranquille. Il est tout à fait normal d'avoir des baisses de motivation, de douter, de bloquer. Mais si tu gardes un état d'esprit conquérant et positif, tout s'éclaire au fur et à mesure (cf "Comment Hacker sa L1 Droit ?" et "Comment Hacker sa L2 Droit ?")

Chaque étudiant est capable de réussir. Tu es capable de réussir et d'atteindre tes objectifs.

On croit en toi ❤️

Augustin MERCIER

INTRODUCTION

LA CONSTRUCTION DE L'UNION EUROPÉENNE

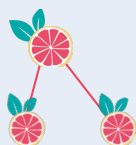


FICHE 1

LA CECA



Plan de la fiche



- ☐ 1. La construction de l'Union européenne
- ☐ 2. La création de la CECA

1

LA CONSTRUCTION DE L'UNION EUROPÉENNE

Construction de l'Union européenne = résultat d'un long processus jalonné par de nombreux traités. Pour bien commencer l'étude de ce processus, il faut retenir **une distinction importante** entre :



LES TRAITÉS DITS « CONSTITUTIFS »

Traités « constitutifs » = traités qui fondent **une entité juridique** (comme la CECA, la CEE, EURATOM ou l'UE).



LES TRAITÉS DITS « MODIFICATIFS »



Traités « modificatifs » = traités qui n'ont **pour but que de modifier les traités constitutifs**.

Partant de cette première distinction, la compréhension de la création de l'Union européenne ne peut être obtenue sans une approche historique. *Prêt(e) pour un cours d'histoire ?*



Lors du Congrès de La Haye (7-10 mai 1948), présidé par Winston Churchill, des délégations provenant de différents pays (France , Allemagne , etc.) se sont réunies afin de promouvoir une unification européenne. Néanmoins, les avis divergeaient quant à la forme de cette unification et l'on a vu apparaître une **opposition idéologique** assez nette entre les « **fédéralistes** » et les « **unionistes** ».



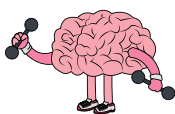
Bon à savoir :

Les unionistes privilégient une **coopération intergouvernementale**.

➡ La thèse unioniste est axée sur le **respect des souverainetés étatiques** en postulant le maintien d'une simple coopération des États.

Les fédéralistes prônent l'**émergence d'une organisation supranationale d'intégration**.

➡ La thèse fédéraliste postule l'**exercice commun de la souveraineté des États** par le biais d'une autorité supranationale qui serait ainsi dotée de compétences spécifiques et même de certaines institutions ou organes.



La thèse fédéraliste trouvera un certain écho, notamment par la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

2

LA CRÉATION DE LA CECA

la déclaration de Robert Schuman

9 mai 1950

"L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une coopération d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rapprochement des nations européennes exige que l'organisation générale de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action européenne doit toucher en premier chef la France et l'Allemagne.
Dans ce but, le gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mais décisif : placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.
Le succès en matière des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'approvisionnement de bases communes de développement économique, permettra d'établir la production européenne, et élargira le droit de ces régions industrielles versées à la production européenne, et élargira le droit de ces régions industrielles versées à la production européenne, et élargira le droit de ces régions industrielles versées à la production européenne."



S'il fallait déterminer le **point de départ du projet européen**, il s'agirait certainement de la célèbre **Déclaration Schuman du 9 mai 1950** prononcée dans les salons de l'Horloge du Quai d'Orsay (d'où son surnom de « *discours de l'Horloge* »).



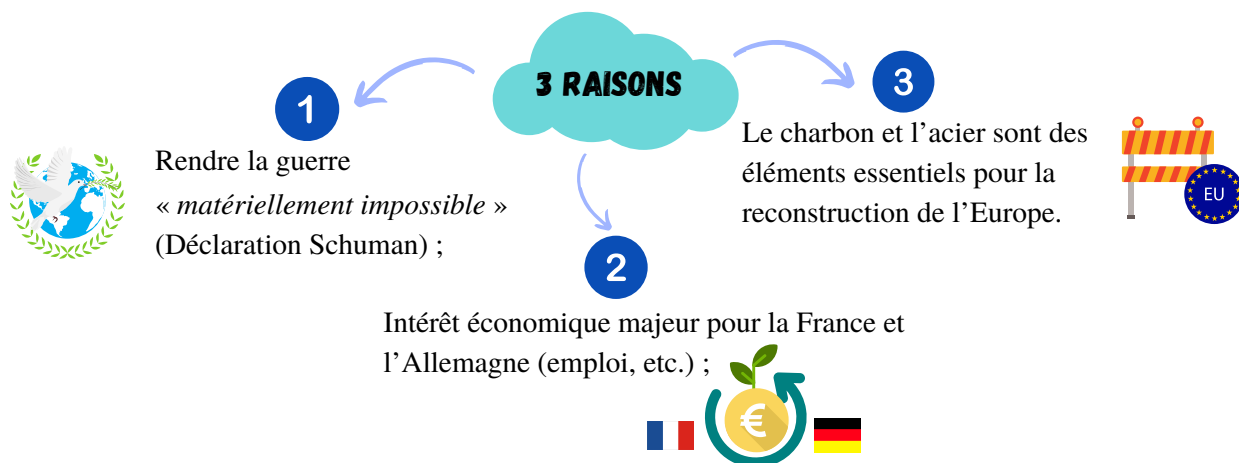
Dans cette déclaration, Robert Schuman, alors ministre français des Affaires étrangères, affirme sa volonté de : « *placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe* ».

Création de la CECA : la déclaration aboutit à la création de la CECA (*Communauté européenne du charbon et de l'acier*). En effet, cette dernière est mise en place par le **traité de Paris du 18 avril 1951**. Ce traité a été ratifié par les 6 États membres fondateurs :

1.  République fédérale d'Allemagne ;
2.  France ;
3.  Italie ;
4.  Belgique ;
5.  Pays-Bas ;
6.  Luxembourg.

Il est entré en vigueur le 23 juillet 1952 pour une durée de 50 ans.

→ Pourquoi le charbon et l'acier ?



→ Pourquoi ce traité est-il important ?

- Il consacre la décision des États de réaliser un marché commun du charbon et de l'acier et d'en confier la gestion à une « communauté supranationale » ;
- Il institue un marché commun, réalisé notamment par :



o La **libre circulation des produits** (abolition ou interdiction des droits d'entrée ou de sortie, des taxes d'effet équivalent ou des restrictions quantitatives à la circulation de produits)



o La **libre concurrence** (interdiction des subventions et aides d'États, des ententes ou abus de position dominante).



- Il reconnaît que la **Communauté a la personnalité juridique** et qu'elle « jouit de la capacité juridique nécessaire pour exercer ses fonctions et atteindre ses buts » (**art. 6 traité de Paris**) ;



- Il énonce les **quatre institutions** dont se dote la Communauté : une Haute autorité (assistée d'un comité consultatif), une Assemblée commune, un Conseil spécial des ministres et une Cour de justice (**art. 7 traité de Paris**).



La Haute autorité

(9 membres) assure la réalisation des objectifs fixés par le Traité. Elle représente l'organisation ;



L'Assemblée commune

(78 députés) contrôle les actes de la Haute autorité. Néanmoins, elle n'a pas de pouvoir législatif, pas de pouvoir budgétaire et pas de pouvoir d'initiative. Elle représente les peuples ;



Le Conseil spécial des ministres

participe à la procédure de décision. Il représente les États membres ;



La Cour de justice

assure le respect du droit dans l'interprétation et l'application du traité et des règlements d'exécution.

Ensuite, le **projet européen a rencontré certains échecs**, comme :



o Le projet de la **Communauté européenne de défense (CED)**, qui prévoyait la création d'une « armée européenne » ;



o La **Communauté politique européenne (CPE)** qui devait notamment contribuer à la sauvegarde des droits de l'homme et assurer la sécurité des États membres.

Enfin, ce projet a connu une **avancée** avec la mise en place :



o de la **Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA)** dite « EURATOM »)



o et surtout la création de la **Communauté économique européenne (CEE)**.



Tu es déjà au bout de ta première fiche ! Le plus dur est toujours de commencer, donc le plus difficile est derrière toi. Toute l'équipe de Pamplémousse est fière de toi, et nous croyons en tes capacités à réussir ton année !



**ACHÈTE MAINTENANT LE PACK COMPLET DE
20 FICHES DE RÉVISIONS OPTIMISÉES EN
DROIT INSTITUTIONNEL DE L'UE**



ACHETER

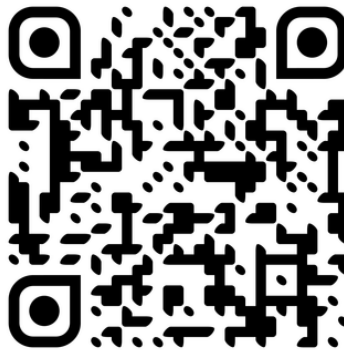
**ET VALIDE CETTE MATIÈRE QUI PÈSERA LOURD
DANS TA MOYENNE GÉNÉRALE ET TA RÉUSSITE**



JE VEUX VALIDER MON ANNÉE ET RÉUSSIR MES ÉTUDES !



DÉCOUVREZ TOUS LES OUTILS POUR RÉUSSIR



BOÎTE À OUTILS

